



Résidence Pierre et Marie Curie
10 rue Lamennais, 35240, RETIERS

COMPTE RENDU Conseil de la Vie Sociale du mardi 30 juin 2015

Etaient présents : Mme Thomas (Présidente du CVS), Mme Perron (représentante du Conseil d'Administration), Mme Gendron, M. Corgne (représentants des familles), Mme Hervochon D, Mme Bizeul, M. Hardy (représentants des résidents), Mme Perrois (représentante du personnel), M. Charron (animateur), Mme Drouet (cadre de santé), M. Rousselet (directeur), M. Brignon (qualiticien).

Excusées : Mme Faivre (suppléante), Mme Gosnier (représentante du personnel).

Début de la séance : 14h00

M. Rousselet débute la séance par la présentation de Mme Bizeul, nouvelle résidente de l'EHPAD et nouvelle représentante des résidents au CVS. M. Rousselet souligne que Mme Bizeul était déjà membre du CVS de sa précédente structure.

Ordre du jour :

M. Rousselet précise qu'il n'y a pas eu de convocation d'envoyée, car il n'y a pas eu de proposition d'ordre du jour. En revanche, un entretien téléphonique avec Mme Thomas, présidente du CVS, a permis d'établir quelques sujets de discussions. M. Rousselet insiste sur le fait que l'intérêt du CVS est d'avoir des propositions de familles et de résidents. M. Corgne demande une invitation avec un ordre du jour, même succinct.

M. Charron propose de réunir les résidents avant les réunions du CVS pour avoir un retour de leurs parts.

Mme Thomas n'a pas de retour ou d'observation des autres familles.

Mme Drouet propose de mettre un affichage pour informer les familles des dates et des personnes à contacter au sein du CSV.

Les coordonnées des représentants des familles au CVS seront mises sur le site internet comme prévu lors de la dernière réunion.

Les mouvements depuis janvier 2015 :

M. Rousselet transmet une feuille récapitulant les décès et les entrées dans l'établissement depuis janvier 2015.

15 décès et 18 entrées.

Mme Perrois souligne qu'au début de l'année, nous avons eu beaucoup de décès. Actuellement nous accueillons 6 couples. Toutes les chambres sont occupées.

M. Rousselet précise qu'un certain nombre de nouveaux résidents viennent d'autres établissements, ce qui démontre que notre établissement a une bonne image. Les autres résidents sont de Retiers ou viennent pour un rapprochement familial.

Le ménage

Mme Thomas évoque le sujet du ménage et la fréquence de passage.

Le ménage est fait en moyenne tous les 8 jours.

Il se peut qu'il soit fait moins souvent que cette fréquence. En fonction des besoins pour les sorties avec les résidents et les animateurs ou d'autres contraintes ponctuelles, le poste de ménage peut être absent. Un arrêt de travail a également amplifié le phénomène.

Depuis début juin, une personne a été recrutée pour renforcer le ménage dans les chambres des résidents. Elle intervient 5h00 par jour.

Si un ou une résident(e) souhaite faire son ménage seul, c'est possible. Si ses capacités diminuent, les équipes prendront le relais. Le personnel reste à l'écoute des résidents.

Les résidents présents sont satisfaits du ménage.

Des demandes particulières sur le ménage sont faites. Mme Drouet se charge d'étudier la faisabilité des demandes.

Questionnaire de satisfaction

M. Brignon prend la parole.

« En Décembre 2013, nous avons réalisé un questionnaire de satisfaction auprès des résidents. Il serait bien de pérenniser cette action tous les 2 ans. Le questionnaire va être revu et présenté au prochain CVS car certaines questions sont trop difficiles à comprendre pour les résidents ». M. Charron et M. Brignon se chargent de cette révision.

Il est décidé avec les membres du CVS de réaliser un questionnaire de satisfaction à destination des familles. Mme Gendron, Mme Thomas et Mme Perrois s'associeront à M. Brignon et M. Charron pour construire ce questionnaire.

Les places de parking

Mme Gendron évoque le sujet.

M. Rousselet explique qu'un panneau sens interdit hormis personnels et visiteurs a été installé à l'entrée du parking par l'EHPAD.

Une amélioration est notée.

Séjour vacances

Le séjour vacances s'est déroulé du 12 au 17 juin avec l'EHPAD de Marcillé Robert. 7 résidents, 1 soignant et un animateur de chaque EHPAD ont participé à ce séjour. M. Charron précise que de nombreuses subventions (banques, assurances, communes,..) ont été acceptées pour diminuer le coût de ces vacances. Une participation de 150 euros est demandée aux résidents.

Les résidents sont ravis de ce séjour.

Fête des familles

La fête des familles aura lieu le 12 septembre à la salle Bernard Papin de Retiers. Le thème sera « à la campagne... ». Un cochon grillé sera servi pour cette occasion.

Les résidents peuvent inviter les personnes qu'ils souhaitent (familles, amis,..).

Nouveauté de cette année : via le courrier d'invitation, nous solliciterons la participation des familles pour l'installation et le débarrasage des tables.

Mme Perrois évoque des remarques faites l'année dernière sur le temps assez long au démarrage du repas et sa durée. M. Charron a bien pris en compte toutes les remarques et fera le nécessaire pour améliorer l'organisation de cette journée.

La réfection des façades et le remplacement des huisseries

M. Rousselet annonce que le choix des entreprises s'est fait ce 30 juin 2015. Les travaux devraient commencer en septembre 2015. Il y a environ 600 mètres linéaires de façades et une centaine de fenêtres/portes à remplacer.

Des stores électriques extérieurs vont être installés en salle de détente et en salle à manger des résidents.

6 mois de chantier sont nécessaires.

Les menus

Les menus sont élaborés par l'équipe de cuisine.

Des commissions menus sont réalisées 3 à 4 fois par an.

M. Rousselet va demander lors de la négociation de la convention tripartite 0.10 ETP diététicien.

Mme Perrois évoque des retours très positifs de la part des familles et des résidents sur la cuisine.

Place à table en salle à manger

Des demandes individuelles sont exprimées. Ces situations sont discutées en équipe.

Clôture de la réunion à 15h45.

Prochaine réunion du C.V.S le :
MARDI 24 SEPTEMBRE 2015 A 14H

Rédigé par R. Brignon
Et validé par le directeur,
V. Rousselet